



## Appel des 17 PE du 93 réunis avec le Snudi FO le 8 janvier 2022

Nous, PE de Seine Saint Denis, réunis en visioconférence avec le Snudi FO le 8 janvier 2022, avons constaté les conditions inacceptables de la reprise dans les écoles : déjà des centaines de classes sans enseignant dans le département dès la première semaine de classe, avec des élèves renvoyés à la maison, qui reviennent au compte-gouttes, dans le plus grand chaos et des problèmes d'accueil insolubles au vu de la 48<sup>ème</sup> version du protocole publiée sur le site du ministère quelques heures avant la réouverture des écoles et ce, seulement après avoir préalablement informé la presse. Nous exigeons un véritable protocole en cohérence avec les différents acteurs, nous pensons par exemple aux temps d'accueil du périscolaire, au temps de la restauration scolaire qui semblent être autant de failles dans ce protocole sanitaire.

Nos collègues directeurs étaient déjà débordés avec des tâches administratives inutiles et fastidieuses, ce qui a conduit à un drame que nous avons tous encore en mémoire. Et le ministre en rajoute une couche avec des injonctions de plus en plus farfelues. Laissez-les s'occuper de leurs équipes de manière plus sereine et moins anxiogène !

Nos collègues adjoints, non contents de devoir faire classe dans des conditions de sécurité scandaleuses, se retrouvent devant l'injonction de faire classe en distanciel, redoublant ainsi leur journée de travail. La double journée de travail n'est pas statutaire, les enseignants font déjà beaucoup plus que ce qu'ils ne devraient, par conscience professionnelle.

Les précautions nécessaires à l'intégrité sanitaire des personnels n'ayant pas été prises (masques FFP2, capteurs de CO2, purificateurs d'air...), nous exigeons à présent que notre employeur assume ses responsabilités en matière de sécurité et santé au travail comme le définissent les textes réglementaires. Les personnels des écoles n'ont à ce jour toujours encore que des masques en tissu !

Nous exigeons la sécurisation des écoles ! Nous exigeons la baisse des effectifs par classe, par le recrutement de tous les postes nécessaires, pour garantir une moindre circulation du virus. Nous exigeons le non brassage des élèves même dans les classes dédoublées !

La situation actuelle ne nous fait pas oublier nos justes revendications, nous n'avons jamais failli à nos missions en mettant notre santé en péril, une prime de première ligne est légitime, mais ne nous fait pas oublier le gel du point d'indice depuis de nombreuses années. Nous exigeons un rattrapage à minima de 25% ce qui compensera à peine notre perte de pouvoir d'achat.

Nous dénonçons les mensonges et le mépris permanent de l'administration. Les collègues n'en peuvent plus, ils craquent ! Le covid met en relief les manques de l'école comme elle met en lumière les carences du système hospitalier. Carences assumées délibérément par le gouvernement.

Nous appelons tous nos collègues à rétablir le rapport de force :

- Remplir massivement les fiches RSST (pas de savon, pas de chauffage, pas de désinfection, des fenêtres qui ne s'ouvrent pas, TNI qui ne fonctionnent pas...) et envoyer systématiquement une copie au syndicat
- Utiliser le RDGI avec l'aide du syndicat
- Se concerter au sein des écoles pour faire valoir nos droits au quotidien.
- Discuter de toute mobilisation possible y compris à travers la grève jusqu'à satisfaction des revendications. Se préparer d'ores et déjà en posant massivement des préavis de grève journaliers étendus sur une période assez longue.

Nous voulons des réponses claires à nos demandes et revendications :

- **Des postes statutaires par l'ouverture immédiate des listes complémentaires ;**

- **Des capteurs CO2 et des purificateurs d'air dans toutes les classes ;**
- **Des masques FFP2 et des auto-tests à disposition et en quantité suffisante**
- **Le matériel de base annoncé par le ministre à charge des collectivités qui doivent faire selon leurs moyens et créent de grandes disparités selon les communes. Savon, gel hydroalcoolique...**
- **Une revalorisation salariale immédiate et le dégel de la valeur du point d'indice**
- **L'annulation des animations pédagogiques pour soulager tant les directeurs que les PE.**
- **Décharges exceptionnelles pour tous les directeurs et directrices.**
- **Le recrutement immédiat de médecins du travail (Absence totale de médecine de prévention depuis plusieurs mois), médecins scolaires et infirmiers, infirmières.**
- **L'abandon de la loi Rilhac et de l'orientation managériale actuelle dans l'éducation Nationale.**

Nous appelons les collègues du département à se saisir des outils du syndicat pour faire valoir leurs droits et la protection qui leur est due (saisine de l'IEN, fiche RSST, registre danger grave et imminent, protection fonctionnelle...)

Nous appelons les collègues à se saisir de tous les appels à la grève pour faire aboutir nos revendications. Nous mandatos le SNUDI-FO 93 pour faire connaître cette motion auprès de l'ensemble des PE, des AESH du département, auprès des parents d'élèves et auprès de l'ensemble des syndicats du 93.

Nous condamnons le gel de notre point d'indice, les bas salaires tels que ceux de nos collègues AESH, nous soutenons donc la mobilisation interprofessionnelle et intersyndicale du 27 janvier et appelons à la grève et manifestation le 13 janvier, et invitons les collègues à se réunir pour faire entendre leurs revendications et réfléchir aux suites à donner à ce premier jour de grève, pour obtenir satisfaction sur nos justes revendications. La coupe est pleine.

Motion adoptée à l'unanimité.